

Congrès de juin dernier à Laval

Une grande satisfaction de notre délégation Abitibi-Témiscamingue !

On se rappellera que l'assemblée générale annuelle de Rouyn-Noranda, puis l'assemblée régionale avaient adopté une proposition complémentaire à soumettre au Congrès à l'effet qu' « advenant une décision de se prononcer sur le droit de mourir dans la dignité (euthanasie) », il devrait y avoir consultation formelle de tous les membres de l'AREQ, en assemblée générale de tous les secteurs du Québec.



Les congressistes ont adopté cette proposition de la région avec une bonne majorité. Ils ont été probablement sensibles au fait que ce sujet rejoint non seulement les membres de l'AREQ, mais tout le monde en général et qu'il touche aux valeurs profondes de chacun(e).

Pour avoir piloté depuis le début cette proposition, je suis très fière d'avoir pu, avec l'aide de la délégation régionale, la faire cheminer jusqu'au Congrès. Cette réussite me surprend agréablement. Cela veut dire qu'un membre ordinaire peut, avec beaucoup de détermination et de conviction, influencer l'AREQ à son plus haut niveau.

Ce congrès réunissait quelque 650 membres de toutes les régions du Québec. Très grosse organisation! On y constate que les orientations sont prises après de bonnes discussions et des votes parfois serrés. Ce fut une expérience très enrichissante. Merci de votre confiance.

Lise Robitaille, déléguée



Bonjour à tous et à toutes!

Depuis septembre 2008, je suis responsable de votre chaîne téléphonique.

Celle-ci vous renseigne sur tout ce qui se passe dans notre secteur. Actuellement, environ 65 personnes collaborent à son bon fonctionnement. Cette année, il me manque 4 bénévoles pour compléter notre chaîne téléphonique. Si vous désirez vous impliquer ou avoir des informations supplémentaires, mon numéro de téléphone est le **819-762-1887**. Cette année, le brunch des téléphonistes est prévu pour le 27 octobre au Motel Alpin. Je vous contacterai à ce sujet. Au plaisir de vous rencontrer.

Jeannette Bédard